

## La transmission transgénérationnelle de la violence sexuelle incestueuse: quelle histoire familiale et quel enjeu?

**Samira TOUAFEK<sup>1</sup>**

### **Résumé :**

L'une des théories explicatives de l'inceste prétend que l'histoire familiale, le passé et l'histoire de l'individu, contenus constitutifs de la mémoire familiale, sont des éléments-clés pour comprendre les pratiques incestueuses produites dans une famille de génération en génération. C'est dans cette perspective que cette étude a été effectuée. Elle vise à déterminer les éléments de la mémoire familiale de la famille algérienne incestueuse qui contribuent à la transmission transgénérationnelle de l'inceste et à décrire les modalités de cette transmission. Pour réaliser ces objectifs nous avons procédé à une étude effectuée à Constantine et qui a porté sur deux cas d'inceste. Nous avons choisi pour cela, la méthode clinique centrée sur l'étude de cas en utilisant comme moyens de recueil de données le génogramme et les entretiens semi directifs à visée de recherche. Les résultats obtenus ont révélé que :

- 1- la mémoire familiale des deux familles d'étude contenait certains éléments qui ont contribué à la transmission transgénérationnelle de l'inceste à savoir : la présence d'une histoire familiale et d'un passé personnel propre aux agresseurs incestueux caractérisés par la domination des secrets et/ou des non-dits familiaux, répétition de séparations affectives, et pathologie du comportement,
- 2- la multiplicité des modalités de la transmission transgénérationnelle de l'inceste comportant : identification, résonance fantasmatique, et socialisation défailante.

**Mots clés :** Inceste, histoire familiale, transmission transgénérationnelle, modalités de transmission, génogramme.

---

<sup>1</sup> Maître de conférences A, département des Sciences Sociales, Université Larbi Ben M'Hidi, Oum El Bouaghi/ [samtouafek@yahoo.fr](mailto:samtouafek@yahoo.fr)

## **Transgenerational transmission of incestuous sexual violence: what family history and what issue?**

### **Abstract:**

One of the explanatory theories of incest argues that family history, the past and the history of the individual, the constituent contents of family memory, are key elements in understanding the incestuous practices produced in a family generation to generation. It is in this perspective that this study was carried out. It aims to identify elements of the family memory of the incestuous Algerian family that contribute to the transgenerational transmission of incest and to describe the modalities of this transmission. To achieve these objectives, we have conducted a clinical study in Constantine that focused on two on two cases of incest. For this purpose, we chose the clinical method centered on the case study by using as means of data collection the genogram and and the semi-directive interview for research. The results revealed that: 1- The family memory of both families of study contained some elements that contributed to the transgenerational transmission of incest namely: the presence of a family history and a personal past of the incestuous aggressors characterized by the domination of secrets and / or unspoken family, repetition of affective separations, and behavioral pathology, 2- the multiplicity of modalities of the transgenerational transmission of incest including: identification, fantasmatic resonance, and failing socialization.

**Key words:** incest, family history, transgenerational transmission, modalities of transmission, genogram.

## النقل العابر للأجيال للعنف الجنسي المتعلق بزنا المحارم

### ملخص :

ترى إحدى النظريات المفسرة لزنا المحارم إن تاريخ العائلة و كذا ماضي وتاريخ الفرد، باعتبارهما مكونان للذاكرة الأسرية، هي عناصر أساسية في فهم ممارسات زنا المحارم المحققة داخل الأسرة من جيل إلى جيل. من هذا المنظور تم إجراء هذه الدراسة التي تهدف إلى تحديد عناصر الذاكرة العائلية للأسرة الجزائرية ذات الممارسات المحارمية و التي تساهم في انتقال زنا المحارم عبر الأجيال وكذا وصف أساليب هذا الانتقال. ولتحقيق هذه الأهداف قمنا بإجراء دراسة ميدانية بقسنطينة شملت حالتين من زنا المحارم. اخترنا لهذا المنهج الإكلينيكي المتمركز على دراسة الحالة مستعملين لذلك الأدوات المتمثلة في: المخطط الجيني والمقابلات نصف الموجهة بهدف البحث. وقد كشفت النتائج التي تم التوصل إليها عن:

1- احتواء الذاكرة الأسرية لعائليتي الدراسة على بعض العناصر التي ساهمت في انتقال المحارم عبر الأجيال وهي: وجود تاريخ عائلي وماضي شخصي خاص بالمعتدين المحارمين التي تميزت بهيمنة الأسرار و/أو الأقوال غير المعلنة، تكرار الانفصالات العاطفية، واضطراب السلوك.

2- تعدد أساليب الانتقال عبر الأجيال في زنا المحارم منها: التماهي، الرنين الهوامي، واختلال التنشئة الاجتماعية.

**الكلمات المفتاحية:** : زنا المحارم، التاريخ العائلي، انتقال عبر الأجيال، أساليب الانتقال، المخطط

الجيني.

### 1- Introduction problématique :

« L'homme est un être d'interaction qui baigne et comme l'a découvert et nommé Moreno (1965) dans un *co-conscient* et un *co-inconscient familial et groupal* » (Ancelin Schützenberger, 2004, p.36). // naît dans une famille qui lui transmet *consciemment* et inconsciemment, directement et indirectement son héritage religieux, culturel et social à travers une inculcation de comportements et de pensées. Ces derniers sont, de ce fait, transmis de génération en génération et cette transmission familiale englobe entre autres des événements et des histoires qui peuvent être traumatisants constituant même des secrets familiaux qui ne doivent et ne peuvent être dévoilés par les membres de la famille.

Cependant, la mémoire familiale se constitue d'histoires familiales qui contiennent souvent différents événements entre autres traumatisants. Ces deniers prennent deux formes : les « non-dits » et les « secrets » familiaux. Les « non-dits » sont des événements, connus de manière confidentielle des membres de la famille. Dans ce cas, tout le monde est au courant de ces événements mais personne n'ose en parler plutôt faire comme si on ne savait pas. Ces « non-dits » circulent librement de génération en génération mais sans avoir la possibilité d'être dévoilé un jour. Les « secrets familiaux » sont des événements complètement enfouis dans la mémoire familiale et tombés dans les oubliettes dans les générations suivantes. Ces secrets ou non dits ne peuvent être dévoilés sans une raison majeure (facteur déclenchant) telle la survenue d'un événement plus important que le secret lui-même. En réalité, les secrets familiaux sont conçus pour trois raisons : la honte familiale et sociale, le désir de protéger la famille, et la peur d'un bouleversement familial qui auraient provoqué le dévoilement d'un secret. Et donc, ces secrets sont indispensables *pour l'équilibre du système familial auquel ils appartiennent* et possèdent de ce fait, « une *valeur structurante*. Ils s'inscrivent dans la sphère familiale comme un moyen de contrer ce qui pourrait perturber la cohésion familiale » (Ancelin Schützenberger, 2017). Ainsi, la famille instaure la loi du silence autour de ce qui peut menacer son unité et sa cohésion. Cette loi du silence, imposée par consensus familial implicite, régit informellement les interactions familiales inter et transgénérationnelles. À travers ces interactions se fait donc, la transmission transgénérationnelle de l'histoire familiale traumatisante.

Par ailleurs, la transmission de l'histoire se fait selon des mécanismes et dans des contextes variés suivant la nature de la question à transmettre dans les générations. D'après la littérature scientifique il existe deux types de transmission de l'histoire familiale:

- **Transmission intergénérationnelle :**

Elle concerne la « transmission qui s'effectue entre génération en relation directe et en contact physique. C'est la transmission pensée et parlée entre parents et enfants: cela concerne

les habitudes familiales et les manières d'être» (Benaïssa, 2009, p. 23). Elle est donc, visible, généralement consciente et se rapporte beaucoup plus à ce qui est connu et accepté socialement (médecin de père en fils...).

- ***Transmission transgénérationnelle :***

Elle « concerne les générations à distance, souvent sans contact direct. Elle s'exerce dans le sens descendant; de la génération passée vers la génération présente. Cette transmission d'éléments souvent pathologiques est inconsciente. Elle n'est pas parlée et emprunte les voies de l'interdit, des secrets et des non-dits» (Benaïssa, 2009, p.23). Elle est de ce fait, invisible concernant des faits, des événements voire des secrets familiaux. En réalité, selon Ancelin Schützenberger (2017) « le concept de transgénérationnel est attribué aux transmissions qui résulteraient de fonctionnements familiaux potentiellement pathogènes venant des générations antérieures ; tel est le cas de l'inceste ». Ceci dit, Selon la théorie de la transmission transgénérationnelle, l'inceste s'inscrit toujours dans une continuité chronologique et se reproduit génération après génération tout en révélant l'existence d'un dysfonctionnement de la filiation des parents aux enfants, voire des ascendants aux descendants et comme dit Savin : « l'inceste est avant tout "une affaire de famille" » (2003, p.64). De ce fait, « l'inceste ne se réduit pas au lien abuseur/victime, mais à toute une psychopathologie familiale dont les enjeux se tissent pour chacun des membres de la famille » (Razon, 2003, p.27). Cela explique l'importance des antécédents familiaux notamment de violence sexuelle incestueuse et leur impact sur le comportement de l'individu à l'âge adulte.

À partir de cela, nous nous sommes interrogés sur la question de la transmission transgénérationnelle des pratiques incestueuses au sein de la famille algérienne incestueuse et sur son histoire familiale en considérant la mémoire familiale comme l'une des sources de cette transmission. Qu'est-ce qu'elle contient cette mémoire ? Comment elle favorise la transmission de l'inceste transgénérationnel ? Quelles sont les modalités qui régissent cette transmission transgénérationnelle familiale ?

Apporter des réponses à ces questions a constitué, pour nous, un motif pour établir une étude dont les objectifs étaient de:

- déterminer les éléments de la mémoire familiale au sein de la famille algérienne incestueuse qui contribuent à la transmission transgénérationnelle de l'inceste au sein de la famille algérienne incestueuse,
- décrire les modalités de cette transmission transgénérationnelle

## **2- méthode d'approche :**

Afin de réaliser ces objectifs nous avons procédé à une étude de type qualitatif effectuée à Constantine en choisissant pour cela, la méthode clinique centrée sur l'étude de cas en utilisant comme moyens de recueil de données le génogramme qui met en relief le fonctionnement familial transgénérationnel et les entretiens semi-directifs à visée de recherche réalisés uniquement avec les deux victimes d'inceste et leur mère (belle-mère -1<sup>er</sup> inceste- et mère -2<sup>e</sup> inceste-) vu l'impossibilité d'interviewer également, les deux agresseurs incestueux à cause de leur incarcération lors de cette étude.

Cette étude a donc, portée sur deux familles incestueuses avec deux types d'inceste qui se sont produits dans la deuxième génération des deux familles d'étude. Le premier type concerne un inceste père/fille (la famille C), le second frère/sœur (la famille I). Les faits incestueux remontaient, dans les deux cas, à plusieurs années mais étalées sur des périodes dispersées.

## **3- Résultats et discussion**

Après l'analyse des données recueillies, les résultats obtenus ont révélé la présence d'éléments qui ont contribué à la transmission transgénérationnelle de l'inceste. Ils concernent deux volets :

- la mémoire familiale,
- les modalités de transmission transgénérationnelle de l'inceste.

### **a- La mémoire familiale :**

Elle contenait certains éléments qui ont contribué à la transmission transgénérationnelle de l'inceste à savoir : la présence d'histoires familiale et personnelle caractérisées par la domination des secrets et/ou des non-dits familiaux, répétition de séparations affectives, et pathologie du comportement.

#### **a-1- Secrets et non-dits familiaux :**

La mémoire familiale des deux familles d'étude contenait des non-dits relatifs à l'inceste déjà produit dans les générations antérieures qui se sont transformés avec le temps en des secrets familiaux dans les générations suivantes notamment dans la troisième génération. Ces secrets concernent principalement les pratiques incestueuses dans les deux premières générations des deux familles d'étude ainsi que leurs circonstances de réalisation et les conséquences qui ont découlé et ce au niveau individuel, familial et social.

**Le premier secret familial** concerne la première génération des deux familles d'étude. Pour la première famille d'étude (la famille C), le père de famille (1<sup>er</sup> génération) a agressé sexuellement sa fille aînée durant des années. Pour cet inceste, seule la mère puis la belle-mère

de la victime (les deux conjointes de l'agresseur) ont été au courant des faits alors que les autres membres n'ont jamais su. La victime, devenue vieille fille, toujours célibataire sans raison apparente pour les autres, tout le monde attribuait son statut de célibataire au destin, à la magie et au mauvais-œil mais jamais à l'avènement d'une agression sexuelle. En fait, personne n'a pensé à une non-chasteté de la victime. L'inceste est ainsi, étouffé, devenu secret familial, il n'a été dévoilé qu'après la survenue de l'inceste du fils de l'agresseur (2<sup>e</sup> génération) où il a été divulgué par la victime elle-même.

Pour la seconde famille d'étude (la famille I), le père, 1<sup>ère</sup> génération, a agressé sexuellement sa belle-sœur (la sœur de sa 1<sup>ère</sup> conjointe) à maintes reprises, événement qui a été à l'origine du divorce d'avec la conjointe. Cet événement incestueux a été entouré du silence familial bien qu'il ne soit pas un secret mais un non-dit groupal. Toutefois, du côté du père les membres de sa famille ont refusé de croire à cette histoire d'inceste en affirmant que ce n'est que des pures présomptions et accusations non fondées alléguées par la conjointe pour divorcer du conjoint. Cet inceste a été de ce fait, refusé puis, négligé dans les discours familiaux jusqu'à ce qu'il est devienne, avec le temps, un non-dit dans cette génération mais plus tard, un secret pour la génération succédente où même les enfants de cette famille ignoraient toute cette histoire d'inceste que ce soit du côté paternel ou maternel.

**Le second secret familial** concerne la deuxième génération des deux familles d'étude et il est également incestueux. Dans cette génération le père agresseur (fils du premier agresseur de la famille C) a agressé sexuellement sa fille ainée (reproduction des mêmes faits que son père) mais cette fois-ci, après plusieurs agressions sexuelles dont trois incestueuses sans compter celui produit sur sa fille. En fait, ce père agresseur a déjà été incarcéré pour une agression sexuelle sur deux filles et il a également violé ses trois belles sœurs dont une d'entre elles a eu même un enfant de lui. Raison pour laquelle il a divorcé de sa première conjointe, la mère de la victime, après seulement quatre ans de mariage. Les agressions sexuelles extrafamiliales sont devenues des non-dits familiaux quant à l'inceste il est complètement effacé de la mémoire familiale et il est devenu secret notamment pour les personnes non impliquées dans ces histoires de viol et pour la troisième génération en entière.

Pour le frère agresseur (la famille I), le secret est relatif aux tentatives d'agression sexuelle sur deux jeunes filles où il a tenté de violer sa cousine puis une invitée de la famille. Ces tentatives d'agression ont été révélées à la mère par les deux victimes. Cette mère s'est contentée d'expulser momentanément son fils et d'étouffer l'événement en pensant que ces actes sont transitoires et ne vont plus se reproduire après ses menaces à l'égard de son fils. Mais, vers l'âge de 19 ans, ce fils qui séjournait toujours à la maison de sa mère a commencé à agresser sexuellement sa demi-sœur et cela jusqu'au dévoilement de l'inceste après 4 ans de pratiques

incestueuses (à l'âge de 23 ans). Cette fois-ci, l'inceste est enterré dès son dévoilement par la mère. Cette dernière en déposant plainte auprès de la police a envoyé son fils à la prison mais en attribuant à son incarcération ses problèmes d'addiction (alcoolisme et toxicomanie) tandis que, elle justifiait les convocations du tribunal pour sa fille victime, qu'elle recevait en secret de son mari, par des contrôles médicaux tantôt pour elle tantôt pour sa fille. Toutefois, il faut noter que le conjoint était quasiment absent de la maison pour raison de travail ce qui a favorisé l'installation du secret familial de l'inceste. Secret connu par les trois personnes uniquement impliquées directement dans cette affaire (d'après des entretiens de la mère de la victime). En réalité, le premier inceste du père n'a été révélé aux enfants (3<sup>e</sup> génération) par la mère qu'après l'avènement du deuxième inceste du fils et à travers cette révélation de l'inceste qui a été dissimulé pendant presque 23 ans, la véritable raison du divorce de la mère a éclaté au grand jour : l'inceste. C'est ainsi que l'effort ardu qui a été fait pendant des années pour dissimuler ce secret familial nocif et honteux s'est évaporé. Parfois, garder un tel secret familial est plus difficile et pénible que son avènement. A ce propos, d'après Richard-Brande « Toutes les familles abritent des secrets (...). Leur gravité réside dans l'importance du secret, mais aussi dans l'insistance mise en œuvre pour le préserver ». Bref, ces événements incestueux sont devenus dans les deux familles d'étude des secrets et des non-dits familiaux parce qu'ils sont traumatisants à dire et à dévoiler pour tout le monde. Donc, pour ces deux familles d'étude, la transmission transgénérationnelle des pratiques incestueuses s'inscrit dans ce qu'Ancelet-Schützenberger nomme « *inceste généalogique* » (2004, p.47).

### **a.2- Répétition de séparations affectives:**

Les remariages multiples et les relations sexuelles illicites intra et extraconjugales sont d'autres éléments constitutifs de la mémoire familiale de ces deux familles incestueuses. Le remariage multiple concerne les deux premières générations de la première famille C (père et fils remariés deux fois) et la première génération de la deuxième famille I (père remarié 3 fois et mère 5 fois). Quant aux relations sexuelles extraconjugales, elles sont relatives uniquement à la deuxième génération de la première famille C où nous avons noté, chez le père agresseur, des agressions sur deux filles et des viols sur ses trois belles sœurs. La répétition de séparations affectives et la multiplicité de ces relations sexuelles sont à la fois, signe de l'existence, chez ces agresseurs, d'une carence psychoaffective, d'une instabilité dans la vie affective comme dans la vie sexuelle ainsi qu'une insatisfaction en ce qui concerne ces deux aspects de la vie. Cela a engendré une recherche avide des liens affectifs mais encore plus sexuels. Ceci dit, pour ces agresseurs, l'investissement dans la relation sexuelle semble être très important et indispensable pour leur équilibre psychosexuel, et le partenaire sexuel occupe une place de

priorité majeure dans leur vie au détriment de toute autre chose y compris celle du lien de parenté le plus sacré d'où la transgression plus ou moins facile de l'interdit de l'inceste.

### **a-3- Pathologie du comportement :**

Il englobe principalement : autoritarisme et domination, toxicomanie, alcoolisme, et violence. En fait, les quatre agresseurs étaient tous des toxicomanes, des alcooliques, sans travail, sans vocation professionnelle quelconque, autoritaires, dominants, imposant leurs exigences sur les autres et violents lorsque leurs désirs sont contrariés. En effet et d'après les entretiens, le profil des trois pères incestueux semble s'accorder avec celui de la famille dictatoriale décrite par Barudy (cité par Laupies, 2000, p.80) et pour qui : "le père devient la loi. Cet homme n'accepte aucune négociation. Il a souvent recours à la violence". Le recours à l'addiction et la violence, montrent à quel point la frustration est insupportable pour ces agresseurs. La violence est considérée comme le seul moyen devant l'agresseur pour satisfaire ses besoins sexuels, ce qui a été bien démontré dans notre étude où nous avons constaté que les agressions sexuelles produites sur les victimes étaient toujours accompagnées de violence verbale, de menace et parfois de violence physique. Ceci dit, ses caractéristiques ont constitué un héritage transgénérationnel transmis invisiblement et inconsciemment de génération en génération. Le comportement pathologique, antisocial et surtout violent des agresseurs est un indice de la fragilité de leur personnalité et de leurs liens avec autrui d'une part, et d'autre part, il a perturbé le développement des deux agresseurs de la 2<sup>ème</sup> génération où nous avons constaté que ces deux derniers ont souffert durant leur développement du comportement pathologique de leurs parents. Pour le père incestueux (2<sup>e</sup> génération) il a souffert d'une présence envahissante d'un père autoritaire et violent qui l'a empêché d'accéder à un statut d'adulte et de parent ce qui s'est manifesté par son rôle minime d'adulte dans la vie. Pour le frère incestueux, il était victime d'un rejet parental (violence psychologique) de la part des deux parents qui a joué un rôle important dans sa socialisation défailante. En résumé, il est ressorti des résultats de cette étude l'importance des antécédents familiaux de violence et leur impact sur le comportement des agresseurs incestueux vu que le père agresseur et le frère agresseur de la deuxième génération proviennent tous les deux de familles violentes et incestueuses.

### **b- Les modalités de la transmission transgénérationnelle :**

Elles sont quasiment les mêmes pour nos sujets d'étude (2<sup>ème</sup> génération). La transmission transgénérationnelle s'est réalisée à travers des modalités comportant les mécanismes suivants:

#### **b-1- Identification:**

Ce processus psychique est à l'origine de la construction de la personne. Dans notre étude, elle est réalisée de façon indirecte (inconsciente) mais également directe (consciente). Tout d'abord,

*l'identification consciente concerne le père incestueux de la 2<sup>ème</sup> génération (1<sup>ère</sup> famille d'étude C). Cette identification est relative à l'image du père qui, par son autoritarisme et son comportement violent, a offert à son fils une image paternelle de puissance et de pouvoir et donc, probablement valorisée par le fils notamment dans une société qui valorise le pouvoir et l'autorité du sexe masculin et du père de famille en particulier, Ce père est devenu, de ce fait, un modèle paternel d'identification pour le fils. Cette image du père a imprégné inconsciemment le fils qui, en devenant adulte et père à son tour, était autoritaire imposant ses volontés à ses enfants par la violence même. Autrement dit, le fils, à travers d'adoption des mêmes comportements d'autoritarisme et de violence au sein de sa propre famille s'est identifié au père.*

*La seconde identification est inconsciente. Elle concerne respectivement les deux agresseurs de la deuxième génération (père incestueux –famille C- et frère incestueux –famille I-). Il s'agit d'une identification à l'agresseur vu que les deux agresseurs incestueux ont vécu leur enfance dans un climat familial de violence défavorable pour leur développement psychologique. Dans la première famille C, le père incestueux (2<sup>ème</sup> génération) a vécu dans un climat de violence produit par son père engendrant peur et soumission ce qui a favorisé la formation d'une mauvaise image du père. Cette mauvaise image coexiste avec la bonne image d'un père fort et puissant. Donc et dans ce clivage entre la peur du père et la valorisation de son image de chef de famille fort et puissant, le fils tentait de maintenir une image suffisamment bonne de son père violent mais fort et donc, à la fois "bon et mauvais" en préservant une seule image unifiée de lui à laquelle il s'est identifié en retournant contre lui l'agressivité éprouvée envers son père et en devenant lui-même agresseur. C'est le mécanisme de l'identification à l'agresseur.*

*En ce qui concerne le frère agresseur le rejet parental était vécu comme une violence psychologique qui a engendré une souffrance psychique (peur) et a créé des sentiments de haine et d'agressivité envers les parents notamment le père. Ainsi, le fils, par peur et sans défense (mauvaise image du père) et trahi par la personne qui sensée être sa protectrice, son abri et sa sécurité (bonne image), va alors chercher une solution qui lui permet de garder en soi ce qui est vital pour ne pas entrer dans une désorganisation psychique. De ce fait, dans ce flou identitaire il va, douter de ses propres perceptions à l'égard de ce parent mauvais (agresseur).et il va se soumettre à son agresseur et introjecter ainsi, l'agression subie puis il la retourne sur lui et il s'identifie à son agresseur en devenant, à son tour et dans l'après coup, un agresseur. Ceci dit, le processus d'identification à l'agresseur ne peut se réaliser (chez les agresseurs) que lorsque « le Moi (de l'enfant victime) fusionne avec la partie hostile et devient lui-même son propre agresseur » (Laupies, 2000, p.56), ce qui permet la transmission transgénérationnelle des comportements violents. Chose assez manifeste chez nos sujets d'étude. En fait, par ce processus intrapsychique d'identification, les agresseurs incestueux dans la deuxième génération se sont identifiés à la*

fois, à leur modèle paternel et leur agresseur (pères 1<sup>ère</sup> génération) en devenant à leur tour, des individus autoritaires, violents et incestueux.

### **b-2- Résonance fantasmatique :**

Elle s'effectue par un processus interpersonnel où le père (1<sup>ère</sup> génération) est pris par le fils (2<sup>ème</sup> génération) comme référent. Ceci dit, le père à travers son comportement violent et autoritaire a transmis à son fils, ultérieurement futur agresseur incestueux, une conception particulière de la violence et de l'autorité. Pour ce fils agresseur, la violence est considérée comme un moyen adapté et tolérable pour faire face aux situations et problèmes de la vie et pour satisfaire ses besoins. «L'expérience de violence dans sa famille d'origine aboutit à un soutien de famille recevant le message que la violence est une stratégie viable et appropriée pour communiquer avec les autres. Observer les autres obtenir avec succès ce qu'ils veulent par la violence peut pousser les enfants à récapituler l'utilisation de violence dans les familles qu'ils créent plus tard (...) La théorie classique de l'apprentissage social suggère que l'abus d'enfant est appris dans la famille d'origine et se répète lui-même dans la famille de procréation, créant un cycle de violence» (Ade-Ridder & Jones, 1996, p.p. 64-65). Ceci dit, les comportements violents produits à travers les générations de nos familles d'étude sont le résultat d'une expérience vécue personnellement par nos sujets d'étude (2<sup>ème</sup> génération) qui a servi de modèle d'apprentissage pour eux.

### **b-3- Socialisation défailante:**

À travers leur fonction paternelle mal assumée, les pères incestueux de la première génération ont contribué indirectement à la transmission de leur inaptitude paternelle notamment d'interdiction à leurs fils de la deuxième génération. Ces pères étaient en fait, dans l'incapacité de transmettre l'interdit de l'inceste à leurs fils (futurs agresseurs incestueux) vu qu'eux-mêmes étaient des agresseurs incestueux, ce qui signifie que probablement, ils n'ont pas acquis, à leur tour, cet interdit et donc, ils étaient dans l'incapacité de transmettre à leurs fils une loi dont ils ne disposaient pas. Ce déficit dans la fonction paternelle d'interdire qui a empêché la loi de l'interdit d'être structurée est induit par la présence d'un père autoritaire et violent, comme le cas de notre père agresseur (2<sup>ème</sup> génération de la famille C), et par l'absence du père dans l'enfance de l'enfant (de son fils), comme c'est le cas du frère agresseur (2<sup>ème</sup> génération de la famille I). Dans les deux cas, cela favorise la transmission transgénérationnelle de l'inceste.

Par ailleurs, l'autoritarisme paternel a affecté indirectement le développement et l'épanouissement du père incestueux (2<sup>ème</sup> génération de la famille C) qui a grandi dans l'ombre de son père sans autonomie et sans qu'il ait pu accéder à un statut d'adulte et de parent ce qui s'est manifesté par son rôle minime d'adulte (absence de sens de la responsabilité, sans emploi,

dépendance économique à son père et vit souvent sous le toit de la grande famille) et son rôle déficitaire de parent en termes de manque de sécurité pour sa famille, difficulté de subvenir à ses besoins, absence de protection à l'intérieur du foyer familial d'où l'inceste.

En ce qui concerne le frère incestueux (2<sup>ème</sup> génération de la famille I), le rejet parental a été nuisible à sa socialisation. En fait, le frère abuseur a été rejeté et abandonné, dès son jeune âge (un an et demi), par ses deux parents après leur divorce. Il a été même chassé, de force, de la maison paternelle par son propre père suite à ses disputes permanentes avec son entourage particulièrement avec sa belle-mère. De même, sa mère a refusé de s'occuper de lui en cherchant souvent à l'envoyer chez son père qui, de son côté, tentait de mettre la mère dans l'obligation de prendre en charge son fils non désiré. Suite donc, à ce rejet parental, les fonctions parentales ont été déficitaires pour notre sujet d'étude. Du côté paternel, l'absence quasi-totale du père dont la présence était non seulement rare mais aussi pauvre et froide comme agent de contrôle social et comme référent identificatoire permanent, n'a pas permis à notre sujet d'apprendre convenablement les valeurs, les jugements, les règles et les sanctions de la société.

Du côté maternel, les absences maternelles suite à l'abandon du frère abuseur par sa mère ont engendré, à leur tour, une carence affective précoce. Le frère agresseur s'est senti abandonné, dépourvu de place, d'affection et de sécurité auprès de sa mère qui l'a rejeté pour chercher une stabilité personnelle au détriment de ses enfants, à savoir le sujet de notre étude. Cela a constitué une défaillance de la fonction de séparation mère/enfant en induisant un trouble relationnel précoce mère/enfant que le frère agresseur n'a pu dépasser qu'avec la recherche d'une proximité corporelle incestueuse d'où l'inceste fraternel.

#### **4- Conclusion**

La transmission transgénérationnelle de la violence sexuelle incestueuse est relative aux pratiques incestueuses, au comportement violent et aux conduites antisociales. Et quelles que soient les modalités de transmission, elle s'est réalisée sur un fond fragile constitué d'histoires familiales essentiellement traumatisantes. Ainsi, l'inceste n'aurait sans doute pas existé, génération après génération, s'il n'y avait pas des événements particuliers dans l'histoire familiale qui ont favorisé sa répétition au sein de ces deux familles incestueuses. Cela explique l'importance des antécédents familiaux notamment de violence et leur impact sur le comportement de l'individu à l'âge adulte. Il est donc, nécessaire d'étudier l'histoire personnelle de l'agresseur incestueux et de sa famille qui contient manifestement certains éléments qui peuvent être, plus tard, responsables de son comportement incestueux. Enfin, l'histoire familiale, le passé et l'histoire de l'individu sont des éléments-clés pour comprendre ou même prévenir les pratiques incestueuses dans une famille.

**Bibliographie :**

- Ade-Ridder, L., & Jones, A.-R. (1996). Home Is Where the Hell Is: An Introduction to violence against children from communication perspective, dans D. D. Cahn & S. A. Lloyd (Éds), *Family violence from a communication perspective* (pp.). California, USA: Sage Publications
- Ancelin Schützenberger, A. (2004). Secrets, secrets de famille et transmissions invisibles. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2 (33), 35-54. DOI: 10.3917/ctf.033.0035
- Ancelin Schützenberger, A. (2017). L'inceste: une histoire de famille. Repéré à <https://eppprolyon.wordpress.com/2017/10/26/linceste-une-histoire-de-famille/>
- Benaissa, F. (2009). *La transmission intergénérationnelle du psychotraumatisme liée à la violence* (Mémoire de magister inédit). Université de Constantine, Algérie
- Laupies, V. (2000). *Les quatre dimensions de l'inceste*. Paris, France : Harmattan.
- Razon, L. (2003). *Pères incestueux: absence de repères parentaux*, communication présentée au 2<sup>e</sup> Congrès international francophone sur l'agression sexuelle, Bruxelles, Belgique.
- Richard-Brande, B. Secrets de famille: Faut-il tout dévoiler? repéré à : <http://www.lespasseurs.com/Secrets de famille.htm>
- Savin, B. (2003). *Fonctionnement inconscient de la famille incestueuse*, communication présentée au 2<sup>e</sup> Congrès international francophone sur l'agression sexuelle, Bruxelles, Belgique.